

# Faux PV mais vraie arnaque par SMS

Par Rémy Josseaume

Publié le 11/04/2023 à 14:57 ,

Mis à jour le 11/04/2023 à 14:57

 Copier le lien



Rémy Josseaume

**DROIT DE L'USAGER - Attention aux SMS provenant de l'ANTAI vous informant d'un avis de contravention à payer: c'est une arnaque.**

Depuis quelques semaines, de très nombreuses personnes reçoivent un SMS avec pour en-tête «Info ANTAI (agence nationale de traitement automatisé des infractions): votre infraction n'est toujours pas réglée» ou encore «consultez votre dossier d'infraction».

Vous êtes invité à vous rendre sur les sites [ants-amendes.fr/](https://ants-amendes.fr/) ou encore [antai-agence-nationale.fr](https://antai-agence-nationale.fr) pour régler l'amende «sous peine de majoration».

Soyez donc très vigilant et ne donner aucune suite à ces SMS frauduleux provenant le plus souvent d'un numéro de portable.

Seuls les envois par courrier ou email ne sont possibles.

L'envoi par mail n'est pas systématique et n'intervient que si vous avez communiqué votre adresse mail à l'agent verbalisateur au moment de votre interpellation ou si votre adresse mail a été renseignée par la personne qui vous a désigné comme étant l'auteur d'une infraction.

Dans ces cas, l'utilisateur poursuivi reçoit un mail provenant de l'adresse structurelle de l'administration (nepasrepondre\_noreply@antai.fr ).

## La rédaction vous conseille

- **Permis de conduire: quelles sanctions pour le non-respect de mentions restrictives?**
- **Le nouveau paiement fractionné des amendes délictuelles**
- **Le covoiturage sous le contrôle de radars**
- **Faux positif aux stups: comment se défendre?**
- **Suspension préfectorale du permis: faut-il accepter la lettre recommandée?**

## Sujets

[Droit De L'utilisateur](#)[Faux Pv](#)

## À lire aussi

**Comment payer une amende délictuelle en plusieurs fois?**

---

**Tesla accusé d'espionner ses clients**

